



## Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts



BULLETIN N°14 - SEPTEMBRE 2011

Le début de l'année 2011 a été marqué par un certain nombre de communications importantes en ce qui concerne le devenir des forêts. Tout d'abord, par communiqué en date du 24 mars, le Syndicat National des Personnels des Forêts, indiquait que lors d'un colloque interne, la Direction Générale de l'ONF avait reconnu que les chiffres publiés par l'IFN (Inventaire Forestier National) sur les volumes de bois produits étaient erronés et inférieurs d'environ 20 % à la réalité. Par conséquent, les décisions du Grenelle de l'Environnement, les déclarations du Président de la République à Urmatt et le rapport Gaymard sur la situation de l'ONF, qui visaient une augmentation de la production de bois, ont été faits sur la base de chiffres surestimés. Il n'y aurait donc pas besoin d'augmenter sensiblement les volumes de prélèvement. Lors d'une réunion organisée à l'Isle-Adam, le 21 mai, par des élus de la majorité présidentielle, Hervé Gaymard, Président du Conseil d'Administration de l'ONF, a fait part du projet de faire des massifs de Carnelle, l'Isle-Adam et Montmorency des forêts périurbaines pilotes, en collaboration avec les élus, les associations et l'ONF. La ligne directrice de ce projet serait de

## EDITO

parvenir à un équilibre entre l'exploitation nécessaire à la régénération de la forêt, la protection de la biodiversité et l'accueil du public. Par ailleurs, lors de sa séance du 4 mars dernier, le Conseil Général du Val d'Oise a décidé de procéder à l'acquisition de 40 parcelles pour conforter la situation de forêts départementales (La Tour du Lay, le Bois de Morval et l'Île des Aubins). Lors de son intervention au Colloque de l'Agence des Espaces Verts, le 27 avril dernier, Nathalie Kosciusko-Morizet, Ministre de l'Ecologie, a condamné la pratique des coupes rases.

Enfin, lors d'une réunion organisée par le Conseil Général le 5 juillet dernier, l'ONF a accepté un moratoire sur les coupes en forêts Val d'Oisiennes pour l'année 2011-2012. Cela va indiscutablement dans le bon sens. Néanmoins, d'autres informations peuvent susciter l'inquiétude. Notamment, la Fédération des Communes Forestières a fait état d'une note interne de la Direction Générale du Trésor à l'intention du Ministre de l'Economie et des Finances, concernant

des pistes de réforme de la politique forestière. Cette note envisagerait la possibilité de confier l'exploitation des massifs forestiers publics à des opérateurs privés, par le biais de contrats de concession, l'ONF n'étant plus qu'une autorité de contrôle. Comment dans ce cas maintenir les missions d'intérêt général que sont la préservation de la biodiversité et l'accueil du public ? Les populations riveraines de nos massifs forestiers et les élus s'inquiètent de l'importance des coupes pratiquées et de la mise en œuvre de coupes rases sur certaines parcelles (manifestation du 30 avril dernier en forêt de Montmorency). Par ailleurs, la pérennité du financement des missions d'intérêt général que sont la protection de la biodiversité et l'accueil organisé du public, peut susciter des inquiétudes en cette période de restrictions budgétaires. S'il n'est pas question de mettre nos massifs forestiers « sous cloche », il est important de prendre en compte, dans le cadre de leur exploitation, leur spécificité périurbaine. Souhaitons que la proposition de Hervé Gaymard soit suivie d'effet, et surtout puisse s'appuyer sur les financements nécessaires...et restons vigilants.

Le bureau de l'IASEF.

## BATRACIENS

La fin de l'hiver est propice à l'observation des populations de batraciens. Associations et naturalistes ont œuvré en ce sens.

A Royaumont, 2 crapauducs (tunnels de traversée de routes) ont été définitivement posés. La Société Asnières Baillon a posé 520 m de bâches pour y aiguiller les crapauds. Peu n'ont pas trouvé leur chemin. Ils n'auront plus besoin de l'aide quotidienne de l'homme pour rejoindre leurs étangs de reproduction.



Installation du Crapauduc de la route de Baillon



A Nerville, en forêt de L'Isle-Adam, l'ONF, à l'initiative de son agent forestier local, Dominique Vardon, naturaliste passionné, a développé un programme de réhabilitation de mares à destination des batraciens et de l'abreuvement de la faune avec le concours financier du Conseil Général. Ces réalisations ont permis le développement d'une population variée : grenouilles agile et verte, crapaud commun, triton palmé.

La salamandre, non repérée depuis de nombreuses années, a été observée. Preuve que des investissements pertinents et adaptés contribuent à la préservation de la biodiversité.

**Les écrasements de crapauds constatés à l'Isle-Adam et Mériel les années précédentes n'ont pas été observés cet hiver.**

## PROJET DE PORT DE PLAISANCE DE L'ISLE-ADAM



Insertion du projet dans son environnement

Le projet de port de plaisance de L'Isle-Adam prend forme. Il a fait l'objet d'une présentation publique le 4 avril organisée par la ville. Le diaporama présenté est consultable sur le site de la ville : [http://www.ville-isle-adam.fr/pdf/projet\\_port\\_fluvial.pdf](http://www.ville-isle-adam.fr/pdf/projet_port_fluvial.pdf)

En préalable à cette réunion publique, la société Eiffage Aménagement a présenté son projet à l'IASEF et une concertation a également eu lieu entre la Ville et l'IASEF

### Nous avons, à ces occasions, confirmé la position de l'IASEF :

- ▶ Nécessité d'une étude faunistique et floristique de la zone humide vouée à être aménagée. Elle doit être réalisée en 2011 par l'ONF.
- ▶ Etude d'impact
- ▶ Réalisation à proximité d'une zone humide de compensation intégrée au projet, soit à l'échéance de la réalisation de la zone portuaire en 2014/2015..

Nous proposons, à la Ville, à la société Eiffage et son prestataire d'études ainsi qu'aux autorités administratives compétentes, d'être un partenaire environnemental de cette opération.

Nous souhaitons être constructif mais vigilant, communiquer nos données ornithologiques en particulier, d'apporter notre contribution au projet d'aménagement de la zone de compensation afin d'en optimiser l'intérêt environnemental et les synergies.

Un terrain agricole inondable et inconstructible de 5 hectares, située juste en amont de l'Oise, est particulièrement adéquat pour aménager une zone humide et boisée, préserver le patrimoine naturel et former un corridor écologique (dont le rôle essentiel a été mis en avant par le Grenelle de l'environnement).

## SAISON MYCOLOGIQUE

Les activités de la nouvelle section mycologique prennent leur essor. Lors d'une conférence très appréciée, Daniel Maurel a présenté à l'auditoire les aspects botaniques des champignons et a aussi fait part de ses expériences culinaires et gastronomiques.

Depuis fin mars, les sorties cueillettes s'enchaînent sous la conduite avertie de Daniel Maur...ille, au pied alerte, au chapeau convexe, doté d'un anneau (la bonne humeur n'est pas exempte).

Nous avons eu le plaisir d'y accueillir des membres franciliens de la Société Mycologique de France qui met également ces sorties à son programme.

Un groupe sympathique de 10 à 20 mycologues amateurs se retrouve régulièrement. Malgré la pluviométrie très déficitaire en mars/avril, une dizaine de champignons ont été au rendez-vous : les morilles si recherchées, plusieurs oreilles (des mésentériques, mais aussi celles de judas, champignons noirs chinois), de même qu'une famille bien connue, sarco-sypha coccinea et sarco-speraea crassa (ou coronaria) ainsi qu'une espèce assez rare : encoelia furfuracea ou pezize du noisetier. Ce début de saison est prometteur. Chaque sortie fait l'objet d'une fiche de relevés que vous pouvez consulter sur le site iasef.fr dans le dossier « mycologie ».

### Etonnant !

À fin avril étaient déjà apparues ammanita rubescens (ammanite rougissante) et boletus erythropus (bolet à pied rouge), espèces estivales et automnales. Conséquence d'un avril très ensoleillé ou témoignage du réchauffement climatique ?

Ces sorties vont se poursuivre régulièrement, le programme en est consultable sur le site de l'IASEF. Merci à notre animateur.



Morilles récoltées lors de la sortie du 16-04-2011

## Nos activités du semestre



### La 9ème nuit de la chouette

Le samedi 19 mars, l'IASEF a participé à la 9ème édition de « la nuit de la chouette », manifestation nationale qui a lieu tous les deux ans. En journée, une exposition sur les rapaces nocturnes était proposée au Pavillon Magallon.

A 20h, une soixantaine de personnes ont assisté à la projection du film « Les ailes de la nuit ». Après la projection, deux groupes sont partis à l'écoute de la chouette hulotte, l'un à Stors accompagné de Claude Ammerich de l'ONF et Jean Christophe Beaucour de la LPO, l'autre à Nerville.

Beaucoup d'entre vous auraient souhaité participer à cette sortie. A notre grand regret, nous avons refusé plus de soixante personnes.

Cette manifestation permet de découvrir les rapaces nocturnes dans leur milieu naturel. A cette date, les hulottes sont en pé-

riode de reproduction, un stress trop important peut provoquer l'abandon d'une nichée. C'est un risque que nous devons prendre en compte.

C'est pourquoi nous devons limiter le nombre de participants. 25/30 personnes, c'est déjà deux fois le nombre idéal.

### Nettoyage de Printemps

Nous étions une petite trentaine de personnes à nous mobiliser le samedi 26 mars dernier pour notre désormais traditionnel nettoyage de printemps. Cette année, nous avons nettoyé la berge de l'Oise entre l'Isle Adam et Stors. Sur ce kilomètre de rive, nous avons collecté 5 conteneurs de 340l de bouteilles et bidons plastiques, et 5 conteneurs de déchets divers (polystyrène, sacs plastiques...), du verre ainsi que des encombrants divers. Merci à tous les participants, au syndicat Tri-Or et aux services techniques pour leur soutien.

### Conférence Tri-Or

Le 8 avril dernier, l'IASEF avait invité le syndicat Tri-Or pour donner une conférence sur le tri des déchets. Malheureusement, le public n'a pas répondu aussi présent que nous l'aurions souhaité. Dommage car les sujets abordés étaient très intéressants. Tri, devenir des déchets, coût, etc.

Le tri sélectif est un plus pour la planète, mais aussi pour notre porte-monnaie grâce à la valorisation des déchets. Le support de la conférence est à retrouver sur notre site internet.

Jean-Marie Ternisien



Victor Renaud nous interpelle dès le début de son ouvrage en nous invitant à comparer l'évolution des sols forestiers, qui ne cessent de s'enrichir, à ceux des terres agricoles – voir de nos jardins – qui ne cessent de s'appauvrir, au point que l'on doit en permanence les traiter, les amender, les « améliorer » à coup d'intrants chimiques : engrais, pesticides, herbicides, fongicides etc. La situation est d'autant plus paradoxale, que l'agriculture s'est développée sur les meilleurs sols, laissant les moins bons à la forêt. L'explication de cette situation tient à la dynamique du sol, matière vivante, qui s'entretient et s'enrichit en permanence si on laisse la nature agir : c'est ce que Victor Renaud appelle « Le génie du sol vivant ». L'auteur tente de nous en montrer quelques mécanismes, sans cacher le fait que notre ignorance en la matière reste grande.

Victor Renaud nous invite à une profonde remise en cause de nos rapports avec le sol, que nous considérons souvent comme une matière inerte, et parfois même comme un adversaire qu'il faut contraindre. La critique est particulièrement sévère à l'encontre des pratiques de l'agriculture extensive, mais les exemples donnés à foison sont particulièrement convaincants.

Si le livre est indéniablement d'un haut niveau de réflexion et de connaissance, les démonstrations sont toujours d'une très grande clarté et d'une lecture agréable. A noter, les abondantes illustrations qui constituent des contrepoints pédagogiques, parfois amusants, toujours évocateurs.

Gilles Clément, qui a rédigé la préface, a pu écrire, à propos de cet ouvrage : « Un livre qui appartient à la liste des ouvrages peu nombreux mais essentiel grâce auxquels l'Humanité progresse dans sa relation à la nature... »

*Le génie du sol vivant – Bernard Bertrand et Victor Renaud – Edition de Terran – 19,50 - 264 pages*

## Université de Cergy et l'IASEF : Un projet pour les enfants...

Depuis près d'une année, l'IASEF collabore avec l'Université de Cergy-Pontoise (licence multimédia) à un projet ludique destiné à un public d'enfants de 8 à 12 ans. Le travail est désormais à son terme.

### Les intervenants

Le projet consiste à présenter sur écran une dizaine d'espèces animales représentatives de la diversité d'une mare. Il y a en fait deux zones de projection. Au sol, une mare virtuelle est présentée durant tout le spectacle. Cette mare est animée avec des effets d'eau, et par moment, plusieurs animaux y sont représentés, en animation.

Au mur, un écran va dérouler les différentes séquences du jeu. Dix séquences au total, avec : le dytique, la libellule et sa larve, le moustique et sa larve, la limnée, la couleuvre, le héron... Chaque séquence comporte une introduction avec une présentation de l'animal, puis un jeu qui consiste pour les enfants à retrouver des détails de l'animal photographiés en très gros plan. Bien entendu des intrus viennent brouiller les pistes. Dès qu'un détail est trouvé, il vient s'ajouter à une silhouette grisée de l'animal. Enfin, quand le jeu est terminé, une vidéo démarre automatiquement permettant d'en connaître un peu plus sur l'animal. Nous avons obtenu des vidéos de qualité exceptionnelle pour chacune des séquences. On peut voir, par exemple, la transformation de plusieurs larves en adulte, ce qui est toujours « magique ».

### Entre le jeu et le spectacle...

Le jeu-spectacle a fait appel à plusieurs compétences. L'Université a confié le projet à quatre étudiants : deux infographistes et deux développeurs, qui ont bien entendu reçu l'assistance de leurs enseignants.

Le contenu scientifique a été élaboré par notre administratrice, Marie-Claire Gaudefroy-Valibouse, ancien professeur en Institut Universitaire de Formation des Maîtres

(IUFM), agrégée de biologie.

Les voix et les animations sonores ont été réalisées par la troupe de théâtre UVOL, spécialisée dans les créations destinées aux enfants.

### Le financement

Enfin, nous avons eu le grand plaisir d'obtenir des accords de diffusion gratuite ou à très bas coût pour des vidéos de qualité exceptionnelle. C'est notamment le cas de la part de La Salamandre, qui, outre une autorisation de diffusion gratuite de ses œuvres, nous a offert... 15 kilos de ses brochures, qui pourront être distribuées dans les écoles. De même, le réalisateur Daniel Auclair nous a cédé les droits d'utilisation durant 50 ans de pratiquement toutes ses productions. Au total, l'IASEF dispose de plusieurs heures de films animaliers ou de nature, qui pourront être diffusés dans les écoles, nos manifestations etc.

Le spectacle demande du matériel : deux rampes, deux PC, deux vidéoprojecteurs, des capteurs, etc.

Nous avons reçu pour leur acquisition une subvention exceptionnelle de 2 000 € du Conseil Général du Val d'Oise, et des financements extérieurs complémentaires sont en cours d'instruction. Le coût total de l'opération est de l'ordre de 5 000 euros.

Dès la prochaine rentrée scolaire, le jeu-spectacle sera proposé aux écoles et aux municipalités pour être diffusé aux enfants.

